

FEUILLETON

—UNE—

ERREUR FATALE

XV

DERNIERE BENEDICTION

(Suite)

—Je n'en rappellerai donc pas. Mais je persuaderai à ma femme et à ma fille que, cédant à leurs instances, je m'y résignerai pour l'amour d'elles, ce sera une charité de m'aider à prolonger leur erreur. Je vous demande ce dernier service à vous que je remercie beaucoup moins de m'avoir défendu, ce qu'aurait pu faire tout stagiaire échappé des bancs de l'école, que de m'avoir répété que vous croyiez à ce que je n'ai pas intérêt à proclamer : mon innocence !

—Je vous aiderai, répondit l'avocat. Et cependant, chacune des raisons que vous me donnez m'affermir davantage dans ma conviction, je regrette davantage aussi que vous vous abandonniez vous-même.

M Lescor se retira sans rien obtenir. Dans la soirée il se rendit chez M. de Villiers, et lui raconta son entretien avec le condamné. Ce furent ces confidences que l'ancien magistrat transmit à Aubry dans la longue lettre qu'il lui adressa, et que Gilbert tenait entre ses mains.

Il la relut trois fois avec plus de lenteur, et une sensation de regret plus intime ; et lorsqu'il la rendit à Mme Aubry, sa pâleur effraya la femme du notaire.

—Je vous en supplie, madame dit-il à l'excellente créature, écrivez à l'aumônier de la prison, en le chargeant de faire tenir votre lettre à Mme Dambrun dites-lui, de votre nom, car elle n'accepterait rien du mien, que vous lui fournirez les moyens de vivre avec sa fille en quelque lieu qu'elle choisisse. Je suis assez riche pour me charger d'elles ; n'est-ce pas en quelque sorte un legs du généreux Ostrog ? Je vous ferai passer tout ce que vous croirez nécessaire. Aidez-moi à chasser un remords, car ce serait un remords pour moi de les savoir errantes et sans pain !

—Digne cœur ! répondit Mme Aubry, je le ferai, je vous le promets...

Ce fut sur cette parole qu'il prit congé de la famille Aubry ; il devait partir le lendemain pour Paris.

Il ne lui restait plus qu'à assurer l'existence de Véronique. Quand il rentra il la fit venir dans la chambre où était mort son maître.

—Tu m'as élevé, Véronique, lui dit-il, et je sais ton dévouement à toute épreuve. Je vais t'en demander la confirmation. Jamais je ne vendrai la maison où mon père est mort. J'y reviendrai encore, quand je serai las de la vie de Paris, et que j'aurai besoin de me retremper dans mes souvenirs. Je t'en fais la gardienne. Soigne-la comme si chaque jour tu devais m'y voir entrer. Fais cultiver le jardin, et entretiens pieusement la tombe sur laquelle je reviendrai m'agenouiller. Je ne t'offre point de t'enrichir, tu me refuserais. Je charge maître Aubry de te compter tous les mois une somme de cent francs, et je suis certain que tu trouveras encore le moyen de faire des aumônes sur cette modeste rente. Les servantes comme toi sont une bénédiction pour les familles ! Te laisser ici n'est pas le moindre de mes regrets ! Mais que ferais-tu à Paris, toi qui jamais n'as quitté Versel ? Attachée à ce village, à ses murailles, tu y vivras de tes souvenirs ; de temps en temps j'écrirai à maître Aubry et à l'abbé Germain, et ils te donneront de mes nouvelles.

Le jeune homme serra les mains de la vieille femme qui pleurait, puis il resta seul dans la chambre paternelle, jusqu'à ce que l'heure fût venue de prendre le chemin du Havre.

XVI

DANS UN CACHOT

Quand un homme vient d'être condamné à mort, si criminel qu'il soit, il se produit en sa faveur un revirement de pitié. L'amour de la vie est si puissant la terreur du trépas si grande, qu'à l'idée que ce criminel mourra à jour fixe, un frisson de terreur saisit les plus forts.

Et pourtant, que sommes-nous ? Des condamnés à mort à qui un sursis plus ou moins long est accordé ; des malheu-

reux sur la tête de qui Dieu tient suspendu le glaive de sa volonté. Et ce qui devrait ajouter à la frayeur de cette situation sur laquelle s'arrête si rarement notre pensée, c'est qu'à ce misérable à qui l'on vient de dire avec une solennité terrible : —La société te retranche de son sein !— il reste quelques jours pour regarder bien en face l'instrument du supplice, pour se figurer à la fois et l'épouvante qui s'emparera de son âme, et la souffrance physique qui tor dra ses nerfs. Il peut demander pardon à ceux qu'il offensa, et grâce au Juge devant qui il va paraître. Plus de surprise. La condamnation est un fait sans appel, et l'arrêt sera exécuté à bref délai, s'il n'a recours ni au pourvoi en cassation, ni à l'appel en grâce. Mais l'homme qui marche, vit, pense ; qui sort le matin pour aller où l'appellent son négoce, son devoir ou ses plaisirs, sait-il s'il rentrera ? Peut-il affirmer que la mort ne le guette pas au coin de la première rue ? Ce n'est peut être pas un ennemi qui le frappera, mais un fou. Un cheval emporté lui brisera la crâne, une poutre coupera en deux sa voiture, il glissera stupidement sur le pavé, pris d'un étourdissement. Peut-être même le trépas le prendra-t-il chez lui, dans son lit, l'étouffant sans qu'il pousse un soupir. Et pas de prêtre à qui crier : —J'ai péché !— Pas d'autel où s'agenouiller ! Pas de tabernacle qui s'ouvre en laissant rayonner l'hostie !

La certitude de la mort est si effrayante, qu'elle explique à elle seule et les thébaïdes peuplées de solitaires et les cloîtres dont les moines se saluent de cette phrase solennelle et terrible : —Frère, il faut mourir !— Et le dédain de la vie, et le mépris de la gloire. Pourquoi acquiescer, puisqu'il faut rendre ? A quoi bon approcher de ses lèvres une coupe qui tombera à demi pleine de nos mains ? Nous oublions cette loi de la mort, et nous rions, et nous parlons d'avenir et d'espérances : Dieu l'a permis !

Hector Dambrun, lui, n'attendait plus rien de la vie, et il avait hâte d'en finir avec ce drame épouvantable et cette comédie sinistre. Si charmante que fût sa fille, si sainte qu'il crût sa femme, il avait trop longtemps vécu loin d'elles pour

que la pensée de leur épargner un accroissement de désespoir pût changer quelque chose à ses résolutions. Il croyait fermement d'ailleurs que sa mort deviendrait pour elles une délivrance.

Il repoussa les consolations du prêtre qui voulut lui parler de Dieu.

Durant la nuit qui suivit sa condamnation, il dormit d'un sommeil paisible, et le lendemain il demanda qu'on lui permit d'écrire. On ne refuse rien à celui qui va mourir. Quand le malheureux eut à sa disposition un grand cahier de papier, il commença un assez long mémoire, le recopia avec soin, écrivit sur l'un d'eux l'adresse de Gilbert Favières, et sur l'autre le nom de sa femme.

Ces deux paquets scellés, il sembla qu'il n'avait plus rien à faire.

Lorsque sa femme et sa fille vinrent dans la journée, Hector remit à Julie ce qu'il avait écrit pour elle, la suppliant de léguer ce testament à Noellie si elle venait à mourir.

—Je jure là que je suis innocent, dit-il, on croit aux voix qui sortent des tombes.

Avec un sang-froid complet il abusa sa femme et sa fille, leur répétant que son pourvoi en cassation était déjà signé, et que son avocat lui donnait les plus grandes espérances.

—Si vous m'aimez, dit-il aux deux femmes, allez en pèlerinage et faites pour moi une neuvaine à N.-D. de la Délivrande.

Elles le promirent en pleurant et décidèrent qu'elles partiraient le lendemain.

Le soir même, le condamné écrivit au procureur général que son intention formelle étant de ne se pourvoir ni en cassation, ni en grâce, il le suppliait d'avoir assez d'humanité pour lui épargner l'angoisse de longs retards.

On exauça cette sinistre prière. Un soir l'aumônier de la prison, désespéré de son impuissance, se rendit chez le cardinal, et laissa parler devant lui toute sa douleur de prêtre. Le vieillard l'écouta sans l'interrompre.

Il faisait nuit, on n'avait point encore apporté de flambeaux dans la grande salle et les deux apôtres, également blanchis sous le joug sacré du sacerdoce, l'un parvenu aux plus hautes dignités de l'Eglise, l'autre demeuré

dans la sphère modeste de l'apostolat des âmes ignorantes et des cœurs gangrenés, oublièrent toutes les choses de ce monde pour se souvenir seulement du misérable qui devait mourir le lendemain.

Quand l'aumônier eut fini, le cardinal se leva :

—Mon cher abbé, lui dit-il, je vous remercie de votre confiance. Attendez-moi ici, dans une minute je vous rejoindrai.

Il sortit, et rentra peu après, enveloppé dans un manteau couvrant sa soutane rouge, et portant un crucifix.

—Je suis bien vieux, et très faible, reprit-il, offrez-moi votre bras, mon cher abbé !

—Où veut aller Votre Eminence ?

—A la prison.

—Vous-même, à cette heure...

—Eh ! que suis-je, sinon un pécheur, mon pauvre abbé ! Le serviteur n'est pas plus grand que le maître. Mon devoir est de tendre l'épaule pour essayer d'y placer la brebis perdue...

Tous deux traversèrent les rues désertes de la ville.

Les portes de la prison s'ouvrirent devant l'aumônier, et le guichetier s'inclina sous la bénédiction du prélat.

Un moment après celui-ci entra dans le cachot d'Hector Dambrun.

Une lampe brillait près de lui. A cette clarté, et au moment où tomba le lourd manteau du vieillard, il reconnut le cardinal qui d'un geste congédia l'aumônier.

Un reste de respect et de sentiment des convenances firent que Hector Dambrun se leva et désigna un siège au visiteur.

—Monsieur, lui dit le cardinal, je voudrais pouvoir dire : " Mon fils, " et je le ferai avec joie, si vous m'appelez : " Mon père. " J'ai beaucoup connu le comte Ostrog. Souvent j'ai pris place à sa table, et j'ai eu l'honneur de le recevoir à la mienne. Jamais en vain je ne me suis adressé à sa générosité. Tous les pauvres de mon diocèse avaient droit à sa munificence ; j'ai béni la première pierre de l'hospice des vieux marins, et sa mort m'a porté un coup cruel.

—C'est m'apprendre suffisamment quels sentiments vous anime à l'égard de celui qui l'empoisonna...

—Vous n'avez pas empoisonné votre frère ! répondit tranquillement le cardinal.

—M. le procureur général l'a affirmé.

—Qu'importe!

—Les jurés l'ont cru.

—Hélas!

—Demain, le bourreau à son tour, instrument de la loi, me prouvera que lui aussi me considère comme un assassin.

—Vous ne l'avez pas tué! répéta le cardinal. Je me suis dit que peut-être il vous serait doux et consolant d'entendre tomber cette affirmation de la bouche d'un vieillard qui fut l'ami du comte Ostrog. D'ailleurs, si la solitude est pénible durant la vie, de quel poids elle doit être pendant les heures terribles qui nous séparent de l'Eternité.

—Monsieur le cardinal, demanda Hector Dambrun, vous n'avez pas eu la crainte que je refuse de vous recevoir, comme j'ai repoussé l'aumônier?

—Non, répondit le prélat.

—Pourquoi?

—D'abord parce que je me présente à titre d'ami de votre frère. Ensuite, il peut arriver que le prisonnier considère la démarche d'un aumônier comme faisant partie d'une série de devoirs, et qu'on le croit tenu d'assister un condamné à l'heure de la mort, comme tout fonctionnaire s'acquittant de son emploi.

Mais moi, si vieux, si cassé, moi à demi aveugle, moi qui ai pris un aide pour venir jusqu'à vous je savais bien que vous ne me repousseriez pas... D'ailleurs, je ne viens pas vous répéter: —

—Confessez-vous! —Votre libre arbitre vous reste tout entier. Homme, je viens dire à un homme qui souffre: Donne-moi la moitié de ton fardeau, ami d'un être qui fut bon entre tous, j'accours serrer les mains de son frère et murmurer à son oreille:

—Non, si faible que vous avez été, si facile que vous vous soyez montré à l'entraînement des passions, vous n'avez pas assassiné lâchement Jean Ostrog. Peut-être jadis, dans des moments de fureur et de rage, dans l'impuissance de votre pauvreté, sous l'impression d'un irascible sentiment d'envie, croyez-vous que s'il eût suffi d'un mot pour vous débarrasser d'un censeur austère, vous eussiez prononcé ce mot fatal. Oui, vous l'avez cru. Et pourtant, je vous le jure vous ne l'auriez pas dit. Au moment suprême votre langue se fût glacée sur vos lèvres comme s'arrête le bras du criminel prêt à frapper. L'ange de Dieu passe... Tout est dit; le poignard tombe, le malheureux détourne la tête. N'est-il pas vrai que vous avez éprouvé cela?

—Oui, monsieur, oui; répliqua Hector en frissonnant.

—J'ai quatre-vingt-dix ans, la grande limite de l'âge de l'homme. Durant un demi-siècle j'ai vécu de la vie active de l'apostolat en France, charge plus difficile et plus dure que celle de l'évangélisation des sauvages... J'ai recueilli bien des aveux, et consolé un grand nombre d'âmes. On finit de la sorte, voyez-vous, par lire aisément au fond des consciences plus troublées souvent que coupables...

—Oh! fit Hector, n'allez pas trop loin; la mienne est plus que troublée. Innocent du crime qui me conduit à l'échafaud, combien en ai-je commis d'au-

tres. J'ai cinquante-cinq ans! et je ne me souviens guère d'avoir accompli une bonne action dans ma vie. J'ai lâché la bride à mes passions, et mes passions m'ont conduit à l'abîme. Je n'ai pas tué... Non! pas à coup de couteau, c'est vrai! Mais au Mexique, un malheureux, à la suite d'une partie pendant laquelle j'avais triché au jeu, se fit sauter la cervelle. Je venais de le ruiner, il se suicida pour échapper à la faillite. Celui-là, je le revois depuis ma condamnation à mort...

Lentement, d'une voix sourde, et prononçant avec peine les mots qui paraissaient lui brûler les lèvres, Hector remonta le cours de ses années.

Assis sur sa mince couchette de prisonnier, les bras tombant entre ses genoux, la tête basse, il paraissait éprouver un soulagement étrange à ce récit des temps de courses aventureuses, de jeu fou, de duels sanglants. Parfois il s'arrêtait, fouillant plus avant dans sa mémoire, et quand il avait retrouvé la suite de ces voyages, dont chaque étape se marquait d'une faute, il continuait cette épopée du vice longtemps triomphant, jamais repu.

Il ne faisait point de ce récit un prétexte à forfanterie. Non, il racontait simplement, parce que l'homme a besoin d'un confident. Quand il en vint à parler de sa femme, il s'attendrit:

—C'est un ange! dit-il, un ange! Tandis que je passe ici ma dernière veillée, elle et ma fille prient à la chapelle miraculeuse de Notre-Dame de la Délivrande.

Le cardinal leva au ciel son regard reconnaissant.

—Et c'est vous qui les y avez envoyées?

—Oui, monsieur.

—Dans quel but?

—Je ne voulais pas qu'elles fussent à Rouen le jour de mon exécution. Elles m'auraient juré de vivre, et je veux mourir. Il fallait leur cacher mon échafaud. Quand elles reviendront, s'imaginant que leurs prières me sauveront la vie, mon cadavre sera déjà dans le cimetière des réprouvés.

—Que je vous plains, mon Dieu!

—Quoi! Je vous ai raconté ma vie, et vous ne reculez pas d'horreur?

Le pontife secoua la tête.

—Vous êtes bien malheureux! répéta-t-il d'une voix plus pénétrante.

Un grand silence suivit cette parole, puis les doigts tremblants du prélat serrèrent la main du condamné.

—Encore, reprit-il, si dans vos faiblesses, dans vos erreurs, dans vos fautes les plus graves, vous aviez trouvé la satisfaction de vos désirs, si violents qu'ils fussent. Si le jeu vous avait fait millionnaire! Si la débauche vous avait donné le dernier mot des jouissances humaines; si dans vos voyages votre curiosité dévorante avait trouvé une satisfaction complète!... Mais à travers quels sentiers épineux et quels chemins perdus avez-vous trainé une vie misérable...

Vous n'aviez pas besoin de me raconter votre vie. J'en lis les excès sur les rides de votre front dans chaque trait dévasté de

votre visage... Dieu fit de la face humaine un miroir reflétant soit la paix de l'âme, soit l'enfer caché dans le cœur... Croyez-vous être né pire que tous les autres hommes? Non! nous portons tous en nous l'aspiration vers le bonheur. Les uns le demandent aux grands sentiments, aux travaux utiles, aux affections nobles, et tout en cheminant en ce monde, regardant au ciel cette étoile des Mages qui jamais ne se cache aux yeux du chrétien. Les autres cédant aux accès de leur fièvre, se livrent aux entraînements du sensualisme, tentant d'escalader les plus hauts degrés de l'orgueil, et de dépasser les bornes de la science humaine. Ainsi font les voyageurs altérés: on en voit essayer d'apaiser leur soif en buvant une eau bourbeuse; tandis que les autres attendent pour se désaltérer la rencontre d'une fontaine pure. A chaque homme que j'ai trouvé j'ai demandé: —Êtes-vous heureux? —Et je puis vous donner ma parole de vieillard et de prêtre; ceux-là seulement qui cherchent et trouvent Dieu m'ont répondu: "Oui." Allez! je comprends le drame de votre vie et de votre âme depuis la première scène jusqu'à celle-ci.

Vous vouliez être heureux par les jouissances, et ce sont les privations qui font notre force! Quelles nuits sans sommeil vous avez passées! De quelles craintes se sont remplis vos jours! Vous ne redoutiez pas seulement les ennemis que vous vous faisiez parmi les hommes, vous vous demandiez encore avec une crainte terrible si la justice ne chercherait pas à soulever le voile de votre vie. Chaque complice devenait un ennemi. Vous avez mené l'existence du bandit qui se cache, et du Juif-Erreur que chasse le soufflé d'une malédiction divine. Ni repos, ni joie. L'ivresse suffisait à peine à noyer vos craintes. Et chaque jour il fallait reprendre cette chaîne de prétendus plaisirs; jouer, boire, rouler de débauche en débauche, pour tenter d'oublier, et vous n'oubliez pas...

Un profond soupir s'échappa des lèvres du condamné.

—Quand vous eûtes lié une femme à votre vie, ce fut une accalmie dans cette tempête; Dieu vous envoyait ce moyen de salut. Il ne vous suffit pas! La femme fut abandonnée... Mais si jamais vous ne l'avez avoué à personne, surtout à elle souvent, bien souvent, vous avez vu apparaître le doux fantôme de l'abandonnée.

—Pauvre Julie! fit Hector Dambrun.

—Voyez-vous, mon fils, quelque fait marché de bonheur avec Satan ne recueille que des larmes... Vous avez subi le sort de tant d'autres. Arrivé à votre dernier jour, vous reconnaissez que vous vous êtes trompé, et au prix de mille tortures vous voudriez recommencer la vie, cette vie manquée, gaspillée et perdue...

—Oui, dit Hector; redevenir enfant, se refaire écolier, courant ses livres à la main vers le maître; apprendre! voir pleurer sa mère de joie en vous remettant une couronne; puis monter vers l'adolescence, sentir germer en soi des tendresses honnêtes, des tendances élevées; chercher

d'accord avec le père quelle ligne il faut suivre, quelle carrière on embrassera; puis le front couvert d'une première rougeur, demander à sa mère si elle aimerait pour fille la jeune vierge qui passe recueillie, se rendant à l'église... Devenir homme entre des berceaux; veiller au milieu d'une famille, et se dire que pour garder son agonie, on aura des visages chéris, et des cœurs aimants...

Puis s'interrompant, il éclata d'un rire farouche:

—Et je suis dans le cachot des condamnés à mort! tête à tête avec un vieil évêque qui me montre du doigt la place où se dresse l'échafaud.

—Non! fit le vieillard qui se leva avec une solennité superbe, je cache l'échafaud pour ne vous montrer que le calvaire de mon Dieu. Vous ne m'avez pas permis de finir; à cette vie gâtée, brisée, je puis faire un avenir avant...

—Avant le jour? demanda Hector.

—Avant une heure.

—Si je le croyais...

—Dites-moi, ne serait-ce pas une grande consolation pour vous, de laisser dans l'esprit des hommes la pensée de votre innocence?

—Oui, monsieur, oui!

—Que risquez-vous à cette heure d'écouter et de croire un vieillard? Qui mérite le plus de créance ou de ceux qui vous ont jeté dans une voie où vous vous êtes perdu, ou de moi qui, arrivé à l'extrême limite de la vieillesse, vous dis: Sous la garde des anges, la vie m'a été une longue bénédiction. Ai-je intérêt à vous tromper?

Est-ce pour venir mentir à un malheureux que j'ai durant la nuit quitté mon palais épiscopal, afin de vous nommer mon frère, et vous donner la dernière preuve d'affection que vous puissiez attendre d'un homme. Vous parliez de l'échafaud tout à l'heure, oui, peut-être en assemblée-t-on déjà les planches, mais il dépend de vous d'y aller le désespoir au cœur, accablé des malédictions de la foule, ou d'y marcher le front haut.

Comprenez-vous l'impression produite sur tout un peuple qui vous verrait apparaître appuyé sur mon bras, le crucifix à la main. Imaginez-vous quelle émotion serrerait les cœurs de ceux qui vous entendraient répéter en face de l'instrument du supplice: "Je meurs innocent!"

—Et ce n'est pas tout... Rappelez-vous votre femme, votre fille, parties pour un sanctuaire béni, afin de demander votre grâce à Dieu! Elles apprendront au retour votre mort, c'est vrai, mais vous leur léguerez l'unique consolation qui puisse diminuer leur angoisse, si elles apprennent que vous vous êtes réconcilié avec mon divin Maître...

—Que craignez-vous maintenant? De rompre avec le passé qui vous a amené ici... Car, vous le savez, sans ce passé maudit nul n'aurait osé vous soupçonner... De vous humilier devant un homme? Si vous le voulez, je vous écouterai à genoux... De dévoiler le tableau d'une existence épouvantable? C'est fait! et je vous attire dans mes bras... D'accepter des croyances que vous repoussez? Mais ces croy-

ances sont votre seul espoir! Tout s'écroule autour de vous, la croix vous reste, et vous hésitez à vous y cramponner...

Oui, je le devine, vous vous demandez si moi-même je ne suis pas dupe, si mon esprit ne se trompa point en adoptant la foi catholique. Le temps vous reste-t-il pour douter? Dieu vous laisse une minute pour le repentir, le bourreau vous attend et vous hésitez! Ah! quand vous aurez à cette même place frappé votre poitrine, quand vous aurez crié miséricorde à Dieu, vous goûterez l'unique minute de sérénité qui vous ait été donnée dans votre vie...

Hector ne répondit que par un sanglot.

Il tomba sur les genoux, les mains tendues vers le vieil archevêque...

Une demi-heure après, la porte de la prison s'ouvrait.

Le condamné se leva, entendit la sinistre nouvelle, et porta le crucifix à ses lèvres. D'une voix ferme, en termes simples il remercia le directeur de la prison, affirma son innocence, puis il jeta un regard suppliant sur le prélat.

—Prenez mon bras, mon fils, dit celui-ci.

Quand la foule aperçut la robe rouge du cardinal, cette foule qui était venue pour maudire, tomba sur les genoux, le front courbé sous la bénédiction de l'archevêque.

Et ce lut entre cette haie de peuple priant et admirant la charité de son pasteur, qu'Hector Dambrun monta les degrés de l'échafaud.

Au moment même où tombait le couperet sinistre, deux femmes épuisées de fatigue rentraient dans la ville de Rouen.

A l'extrémité d'un faubourg la masse de populaire qui leur barra le passage les surprit; plus tard elle les épouvanta.

Sous l'empire d'une crainte sinistre, la plus jeune des deux voyageuses demanda:

—Que se passe-t-il donc à Rouen, aujourd'hui?

—Vous venez de loin! répondit une vieille femme, sans cela vous sauriez où va tout ce monde affolé de cruauté, car c'est se montrer cruel que d'aller regarder de quelle façon un homme marche à la mort...

La voyageuse devint encore plus pâle.

—A la mort... Qui donc conduit-on à l'échafaud?

—Qui? l'empoisonneur de Versel, donc.

—Hector! cria la malheureuse créature dans un sanglot.

Elle saisit le bras de sa fille et l'entraîna.

—Je veux le voir! répétait-elle; je veux lui dire que je lui pardonne, le supplier de revenir à Dieu... C'est mon devoir... Je dois gravir la dernière marche de mon calvaire.

Mais en vain les deux femmes tentèrent de se frayer un chemin, la foule garnissait les places, les rues; nul ne voyait le drame qui se passait plus loin, et cependant chacun restait là, haletant, dressé sur les pieds, tant était grande cette férocité sanguinaire qui pousse le peuple vers les spectacles de ce genre.

LA TRIBUNE

JOURNAL HEBDOMADAIRE
PUBLIE A ST-HYACINTHE, Que.

PARAIT LE VENDREDI,

Abonnement: (payable d'avance.)

Un an.....\$1.00
6 mots..... 50

ANNONCES

1re Insertion.....la ligne 15c.
Insertion subs..... " 7½c.

Annonces à long terme à prix modérés.

A. DENIS

Directeur-Propriétaire.

ST-HYACINTHE, 25 Mai 1894

PARLEMENT FEDERAL

CHAMBRE DES COMMUNES

Ottawa, 16 Mai.

L'Orateur prend son siège à 3 heures.

La Chambre se forme en comité sur le bill de M. Weldon pour priver de leur droit de vote les électeurs qui se laissent corrompre. Sur chaque clause, un débat se fait. A 6 heures, l'article 3 du bill a été adopté sur division et la discussion est commencée sur l'article 4

SEANCE DU SOIR

Après le diner, le débat se continue. Les articles 4 et 5 sont adoptés. L'article 6 du bill se lit comme suit: " Il sera du devoir du juge de chercher, par tous les moyens légaux, à vérifier les personnes qui se sont laissés corrompre à l'élection précédente."

M. Joncas propose en amendement que le juge fasse la même enquête au sujet des personnes qui ont acheté des électeurs.

Cet amendement est accepté par M. Weldon, mais la discussion se continue quand même.

MM. Forbes, Jeannotte et Dupont appuient l'amendement que MM. Dickie, Amyot et autres combattent.

Après une longue discussion, l'article est adopté sur division, ainsi que quelques autres clauses du bill.

MM. Amyot et Jeannotte ont fait ainsi de l'obstruction, non pas précisément pour empêcher le bill Weldon de passer, mais pour empêcher la discussion du bill de M. Charlton sur l'observance du dimanche et de celui de M. McCarthy sur l'usage de la langue française au Nord-Ouest.

M. Jeannotte a parlé pendant des heures et des heures et parlerait encore probablement si sir John Thompson n'avait pas menacé la Chambre de siéger toute la nuit.

Un incident s'est produit au cours du débat et a bien fait voir quels sentiments les députés ministériels entretiennent à l'égard de M. Amyot.

Le colonel Amyot venait de proposer un amendement à la clause 6 du bill Weldon. Comme cette clause avait été adoptée, M. Bergeron, président du comité-général, déclara l'amendement hors d'ordre.

Alors, dit M. Amyot, je fais le même amendement pour la clause 7.

M. Bergeron réplique que cet amendement, appliqué à la clause 7, est ridicule.

M. Amyot.—Est-ce là la décision du président ?

M. Bergeron—Absolument ; votre amendement est ridicule. La chambre éclate en bruyants rires et M. Amyot reprend son siège tout confus.

Ottawa 17.

L'Orateur prend son siège à trois heures.

Après les affaires de procédure ordinaire, M. Bruneau répète ses accusations contre M. Turcotte, député de Montmorency. Ces accusations sont que M. Turcotte, alors qu'il était député, aurait, du 11 mars 1892 au 1er avril 1894, fait avec le gouvernement un contrat pour la fourniture d'épicerie et semblables articles pour l'usage du département de la milice, que ce contrat était au nom de M. J. B. Provost, associé de M. Turcotte, mais en réalité aux profits et bénéfices de ce dernier, qui en aurait retiré de fortes sommes du gouvernement et aussi que M. Turcotte, toujours sous le nom de M. Provost, aurait, en 1893, eu un contrat pour fournir les épicerie et autres articles semblables au département de la marine.

M. Bruneau fait la motion suivante :

" Qu'il soit, en conséquence, ordonné :—Que les questions mentionnées dans les présentes soient référées au comité des Privilèges et Elections pour faire une enquête complète sur les dites allégations, avec pouvoir au dit comité d'envoyer quérir personnes, papiers et documents et d'interroger les témoins sous serment ou affirmation ; et que le dit comité fasse rapport du résultat de ses investigations et fasse connaître si le dit Arthur Joseph Turcotte a perdu son siège en cette Chambre."

En réponse, M. Turcotte dit qu'il nie de la manière la plus catégorique les accusations portées contre lui par M. Bruneau. Jamais, étant député, il n'a eu de contrat avec le gouvernement. La même négation a été faite par M. Provost, dans une lettre que M. Turcotte se donne le trouble de lire à la Chambre.

Pour mettre la Chambre en possession de tous les faits, continue M. Turcotte, je dois ajouter qu'une action pénale a été prise contre moi par Joseph Dusault, de Québec, m'accusant d'avoir siégé illégalement dans cette Chambre. Cette poursuite et les accusations de M. Bruneau sont basées sur les mêmes faits et je les rencontre par la même dénégation.

Sir John Thompson dit qu'il n'a pas d'objection à l'enquête demandée. Mais il s'oppose à une partie de la motion de M. Bruneau, qui paraît donner au comité le pouvoir de décider si réellement M. Turcotte a perdu son siège, quand la Chambre seule a le pouvoir de porter ce jugement. Le comité a pour mission de s'enquérir des faits et de faire rapport de ses procédés. Et sur ce rapport la Chambre décide.

Sir John propose donc que les mots suivants soient retranchés de la motion : " et pour connaître si le dit " Arthur Turcotte a perdu son siège en cette Chambre."

Comme une poursuite a déjà été instituée contre M. Turcotte, le comité aimera peut-être mieux attendre le jugement des tribu-

naux qui pourra l'éclaircir sur le côté légal des questions qui pourront se soulever. Mais cela est, naturellement laissé à la discrétion du comité.

M. Laurier dit qu'il ne voit pas la valeur de l'objection de sir John. S'il est prouvé que les faits affirmés par M. Bruneau sont vrais, le comité peut donner son opinion. Si l'amendement n'a pas pour objet de priver le comité de ce droit, quel en est le but ? Car la Chambre ne sera pas tenue d'accepter le jugement du comité. Quant au jugement qui pourra être rendu dans la cause contre M. Turcotte, il ne liera la Chambre en rien.

Sir John Thompson dit qu'il est bien évident que le jugement des tribunaux ne pourra pas lier la Chambre, mais il aura une valeur certaine pour aider le comité à discuter les questions légales qui se soulèveront. Néanmoins, cela regarde le comité. L'amendement n'a pas pour but de priver le comité du droit d'exprimer son opinion. Il a ce droit et personne ne le lui nie. Mais la motion de M. Bruneau oblige le comité à prononcer son jugement, tandis que l'amendement a pour objet de permettre au comité de faire le rapport qu'il voudra sans l'obliger à le faire de telle ou telle manière.

M. Edgar dit qu'il faut des précédents anglais et canadiens, quand une question de privilège est soumise à la Chambre. Or, d'après les précédents, les mots dont se plaint sir John Thompson, doivent rester dans la motion.

Le vote est pris sur l'amendement de sir John Thompson et il est adopté par le vote suivant: Pour 103 ; contre 69.

MM. McCarthy et O'Brien ont voté avec l'opposition.

Sir John Thompson se lève ensuite pour informer la Chambre de la mort de l'hon. John Hearn. Il fait l'éloge du défunt.

M. Laurier endosse en termes émus les paroles du premier ministre. Si la santé, dit-il, avait permis à l'hon. John Hearn de servir son pays plus longtemps dans cette Chambre, il n'aurait pas tardé à faire sa marque comme l'une des plus fortes têtes du Dominion.

M. Taylor soulève de nouveau la question d'un ajournement du 23 au 28 mai à l'occasion de la fête de la Reine.

Sir John Thompson s'y oppose à moins que mercredi prochain soit enlevé aux mesures des députés pour devenir jour du gouvernement.

M. Charlton ne veut pas entendre parler de cette prétention. Les députés n'ont qu'un jour par semaine pour les mesures qu'ils ont à cœur. Il est injuste de le leur enlever.

M. Laurier regrette avec une pointe d'ironie, que M. Taylor, le whip ministériel, n'ait pas réussi à convertir sir John à ses idées. Quand même le gouvernement ne prendrait pas mercredi prochain pour ses mesures, il réussira toujours, c'est sûr, à faire accepter sa politique, grâce à la majorité tout à fait fidèle, pour ne pas dire servile, qui le supporte.

Sir John Thompson donne alors avis de motion que quand la Chambre s'ajournera mercre-

di, elle reste ajournée jusqu'au lundi suivant.

Ottawa, 18.

L'Orateur prend son siège à 2 heures

M. Wood, de Brockville, présente un bill concernant l'inspection des systèmes d'éclairage à l'électricité.

Après quelques affaires de routine, une motion ayant été présentée pour que la Chambre se forme en comité des voies en moyens, M. Patterson, de Brant, se lève et accuse le gouvernement de ne pas avoir étudié et mûri suffisamment, avant de la présenter à la Chambre, sa politique au sujet du tarif, ce qui a pour résultat de causer des torts considérables à la classe commerciale.

Il est évident que le gouvernement ne savait pas lui-même ce qu'il proposait de faire puisqu'il a déjà fait une foule de changements au système de réforme du tarif qu'il a présenté d'abord.

L'honorable M. Foster: Le gouvernement n'a pas perdu de temps ; si les résolutions n'ont pas été présentées plus tôt, la faute en revient à certains membres de l'opposition qui ont fait perdre un temps précieux à la Chambre par leurs harangues interminables.

Sir Richard Cartwright riposte que tout le blâme en revient au gouvernement ; plus de 60 changements ont déjà été faits, aux résolutions concernant le tarif, et le ministre des finances nous fait entendre qu'il se propose de demander encore au moins 90 autres changements. Les intérêts publics auront naturellement à souffrir de ces retards causés par l'indécision du gouvernement au sujet de sa politique.

Sir John Thompson critique le système d'obstruction adopté par les membres de la gauche, dès les premiers jours de la session. Elle aura à rendre compte de sa conduite devant le peuple. Jamais, jusqu'à présent, le gouvernement n'a réussi à présenter ses mesures si à bonne heure ; il comptait cette fois sur le bon vouloir de l'opposition pour achever ses travaux, mais il s'est trompé ; l'obstruction a été plus vive que jamais.

L'hon. M. Laurier dit que Sir John cherche à tromper la Chambre. Le ministre des finances ne savait pas le premier mot de la question quand il a soumis son tarif à la Chambre. Il ne connaissait pas même sa propre pensée. Sa politique d'il y a deux mois n'est pas celle d'aujourd'hui. Le gouvernement a hésité, tergiversé, tatonné.

Sir Charles Hibbert Tupper:—Le gouvernement n'a jamais changé sa politique ; toujours en faveur de la protection, il a voulu d'abord consulter les hommes d'affaires, les véritables intéressés, avant de faire les modifications au tarif.

Après une assez longue discussion, la chambre se forme en comité et adopte plusieurs items. A 6 heures la séance est suspendue.

Paris, 20—Emile Henry, l'auteur de l'attentat du café Terminus, a été guillotiné à quatre heures et dix minutes, ce matin.

Dissolution de la Législature d'Ontario

NOMINATION · 19 JUIN, SCRUTIN 26

La législature d'Ontario a été dissoute mercredi.

Nomination le 19 juin. Scrutin le 26.

Une grande excitation règne dans les cercles politiques.

Le *Mail*, dans un article à sensation, avertit la population d'Ontario que le triomphe de M. Mowat équivaldrait au triomphe de M. Laurier. Si, dit-il en substance, M. Mowat est encore premier ministre d'Ontario après le 26 juin, M. Laurier sera premier ministre du Dominion d'ici à six mois.

Le grand organe tory continue à sonner l'alarme en disant que, si M. Mowat emporte les élections, on peut-être certain qu'il fera aussitôt entrer dans son cabinet trois catholiques : MM. Harty, député de Kingston, Evanturel, député de Prescott, et Comtee, député d'Algoma.

Ce sera par conséquent, ajoute-t-il, le relèvement et la consolidation de l'élément catholique que les protestants d'Ontario travaillent si énergiquement à faire disparaître.

LE TARIF

La discussion du tarif devant la Chambre d'Ottawa a donné lieu, de la part de l'opposition à une levée de boucliers qui a mis fort mal à l'aise ces messieurs du gouvernement.

L'honorable député de Brant, M. Patterson, dès le début de la séance, avant de reprendre l'étude des tarifs multiples et divergents de l'hon. M. Foster, s'est levé pour protester au nom du pays contre le malaise auquel est soumis le commerce par suite des retards inconcevables apportés à l'établissement d'un tarif définitif.

Depuis deux mois que siège la Chambre, il est impossible de prévoir ce que sera définitivement notre tarif et toutes les affaires sont arrêtées, absolument comme elles le sont aux Etats-Unis qui faisaient, il y a quelque temps, mine de nous envier notre promptitude.

L'hon. M. Foster s'est senti piqué et a voulu relever le gant.

Mal lui en a pris. " Dans un moment de faiblesse " il s'est permis d'accuser l'opposition d'être responsable du retard, par suite de ses objections, et aussitôt le bal a commencé dans les grands prix.

L'imprudent M. Foster avait provoqué un orage qui a plu sur sa tête avec furie.

Sir Richard Cartwright a donné le signal et, avec une logique inflexible et saisissante, il a fait le procès des incapables et des menteurs qui nous gouvernent.

Eh quoi, voici un ministre qui, pendant toute une année, promet une révision du tarif, et une réforme fiscale.

Pendant un an entier, deux de ses satellites parcourent le pays pour s'informer des besoins et des désirs des contribuables à l'égard des changements à opérer.

Au cours de mois entiers, le ministre des finances consulte son parti et ses amis et retarde même la session jusqu'à une date, de deux mois plus éloignée que les sessions précédentes.

Le Parlement se réunit, le ministre des finances prolonge un long discours dans lequel il déclare son intention bien arrêtée de soulager le fardeau de taxation qui écrase le peuple et il soumet en même temps un projet qui est entendu contenir et représenter la résolution murie, arrêté, inflexible du gouvernement.

Ce discours et ses considérants sont répandus d'un bout à l'autre du pays, colportés à tous les vents et à tous les échos.

Le gouvernement se fait féliciter de sa largesse qui n'est qu'un leurre.

Mais que voit-on aussitôt? Petit à petit le ministre des finances désagrège lui-même le monument qu'il a élevé et le détruit de ses propres mains.

Ce n'est pas l'opposition qui porte la main sur l'arche sainte, c'est le grand prêtre lui-même.

Depuis le commencement de la session, plus de 70 amendements ont été présentés par le ministre des finances au tarif qu'il avait, lui-même, établi.

Et, de plus, sur ces 70 amendements du ministre des finances, 60 sont des augmentations sur le premier projet, c'est-à-dire soixante sont en opposition directe avec le préambule du projet ministériel.

L'honorable M. Laurier, en quelques mots, flagella la conduite indécente de ce ministère sans consistance venant sous de faux prétextes demander l'appui de la Chambre à un plan de réforme qui n'est qu'un trompe l'œil destiné à couvrir la plus ignominieuse des retraites.

Que le gouvernement ignore lui-même ce qu'il désire faire, c'est évident par la conduite des ministres.

Ou plutôt, ce qui est trop évident, c'est que le gouvernement n'est pas maître de son tarif mais qu'il est entre les mains des manufacturiers et des monopoleurs qui, pour la troisième fois, lui font changer ses chiffres primitifs.

Voilà les responsables du désarroi commercial. Voilà les coupables et le pays leur tenir compte de leur conduite.

La Patrie.

L'Institut de la Présentation de Marie

La mort récente de la Révérende mère St-Adrien nous a donné la pensée de faire connaître aux lecteurs de la *Semaine Religieuse* l'Institut dont la vénérée défunte fut la 4^e Supérieure Générale.

Comme on le sait déjà, les Sœurs de la Présentation se consacrent à l'instruction de la jeunesse. La fondation de leur Congrégation remonte à l'an 1796 et fut l'œuvre de la Vénérable Marie Rivier.

Relater brièvement la vie de cette illustre servante de Dieu, entre bien, croisons-nous, dans le cadre de l'étude que nous avons promise. On appréciera mieux l'excellence de l'œuvre, quand on aura été à même de saisir la pensée intime de sa fondation.

Marie-Anne Rivier naquit à Montpezat, diocèse de Viviers (Ardèche, France.) le 19 décembre 1768. L'Eglise nous dit d'un grand nombre de ses saints, que

les plus hautes vertus illustrèrent leur première enfance et furent dès lors le présage de leur salut future; l'histoire a déjà donné à Marie-Anne Rivier l'honneur du même témoignage. Dès ses plus jeunes années, on admira en elle une vertu au-dessus de son âge, en même temps qu'une distinction d'esprit, une douce fermeté de caractère et un grand prestige sur l'enfance, qualités qui laissaient déjà poindre sa future vocation d'éducatrice. Elle n'avait que neuf ans, lorsque, guérie miraculeusement par l'intercession de la T. Ste Vierge d'une infirmité contractée au berceau, elle fit à Dieu, dans le secret de son cœur, le vœu de se consacrer à l'instruction de la jeunesse.

Au temps même de ses études chez les religieuses de Notre-Dame à Pradelles (Haute Loire,) elle put mettre en pratique cet engagement que le zèle de la gloire de Dieu avait inspiré à son âme reconnaissante. La manière dont la jeune catéchiste remplissait ses fonctions mit en pleine lumière ce tact et ce dévouement qui devaient marquer toute sa carrière. Sortie du couvent en 1786, elle enseigna dans diverses écoles paroissiales, jusqu'en 1792, avec un succès qui faisait l'admiration de tous.

Mais voici que se déchaîne la tempête révolutionnaire. Le gouvernement s'empare, comme d'un bien national, du couvent où Marie Rivier fait sa classe. Empêchée de réunir les enfants pour les instruire, elle continue dans l'exercice de la charité sa mission d'apôtre.

Cependant le souffle de la révolution avait renversé églises et couvents. Les besoins religieux étaient immenses; les notions les plus sacrées s'oblitéraient; les âmes s'égarèrent, s'éloignaient de Dieu chaque jour davantage. C'était l'heure de l'accomplissement des décrets de la Providence sur Marie Rivier. Pressée intérieurement de ne plus retarder la fondation dont Dieu lui avait depuis longtemps inspiré la pensée, elle s'adjoignit quelques compagnes à Thuyts (Ardèche,) et avec l'autorisation de l'Ordinaire de Viviers, jeta les fondements de l'Institut placé par l'Eglise sous le vocable de la Présentation de la B. V. Marie. Le but de l'œuvre inaugurée était de travailler à la régénération de la société, en faisant rentrer Dieu dans la famille par l'éducation chrétienne de l'enfance. C'était au mois de novembre 1796.

On comprend sans peine ce qu'il fallait de courage pour tenter pareille œuvre à pareille époque, et ce qu'il fallait de sagesse pour organiser un institut religieux dans un état de société comme celui dont le règne des pires idées et des pires passions venait d'affliger la France. Ce courage et cette sagesse furent l'ouvrage de Dieu. Humainement parlant, l'Institut naissant devait périr. Aucune épreuve ne lui manqua: persécutions de la part des gouvernements, insinuations perfides, et les mille embarras d'une pauvreté qui alla souvent jusqu'à la disette. La force d'en haut fit triompher la sainte Fondatrice de tous ces obstacles extérieurs aussi bien que des peines intérieures

par lesquelles il plut à Dieu de purifier l'âme de sa servante.

En dépit de toutes ces traverses, la Congrégation se développa rapidement, et en 1819, on en transférait la Maison-Mère à Bourg St Andéol, Madame Rivier eut avant de mourir, la consolation de voir les Règles de son Institut honorées d'un décret laudatif pontifical.

C'est le 3 février 1838 que mourut à Bourg St Andéol, dans la paix du Seigneur, cette humble femme dont l'enfant du peuple bénit chaque jour la mémoire. Cent trente-sept maisons de sa Congrégation avaient été fondées par ses soins; elles étaient partagées en dix provinces.

La réputation de sainteté dont Madame Rivier jouissait de son vivant, n'a fait que grandir depuis sa mort et l'on attribue de nombreux miracles à son intercession. La cause de sa béatification fut introduite en cour de Rome, au mois de mai 1853; et, le 13 juin 1890, la S. Congrégation des Rites proclamait l'héroïcité de ses vertus en la déclarant Vénérable.

La Révérende Mère Arsène fut la deuxième Supérieure Générale de la Présentation. C'est sous son administration que fut fondée la Province Canadienne de cet institut.

Le 21 septembre, 1853, six religieuses de la Présentation quittaient Bourg St Andéol pour venir fonder une colonie de leur congrégation dans le diocèse de St Hyacinthe. Elles y avaient été appelées par le premier évêque de ce diocèse, Mgr Jean-Charles Prince. Au nombre de ces religieuses se trouvaient la Révérende Mère St Maurice—dont nous parlions, il y a quinze jours, au cours de notre notice sur la Révérende Mère Saint Adrien,—et la Révérende Mère M. du Bon Pasteur, supérieure actuelle de la Maison provinciale de St Hyacinthe.

Le berceau de la colonie canadienne fut Sainte Marie de Monnoir. Le premier noviciat canadien fut installé à St Hugues au mois d'août 1855, et transféré à St Hyacinthe en 1858.

La province de St Hyacinthe se compose aujourd'hui de 23 maisons, dont 4 aux Etats-Unis. On y compte 268 religieuses. L'instruction y est donnée à cinq mille et quelques centaines d'élèves. L'institut tout entier comprend près de 1,500 religieuses, et ses 212 maisons sont réparties en 12 provinces.

Le ciel a manifestement béni l'œuvre de la Vénérable Marie Rivier. La sainte fondatrice avait à peine rendu le dernier soupir qu'une de ses religieuses se sentit inspirée de l'invoquer: "Ma mère, s'écria-t-elle en l'embrassant, n'abandonnez jamais vos enfants; et, en partant pour le ciel, laissez-nous votre esprit et vos vertus." Cette prière a été exaucée: Madame Rivier vit encore dans ses vertueuses filles. C'est le secret de l'immense bien qu'elles opèrent, et des succès qui font tenir une place si honorable à leur institut parmi les œuvres qui glorifient l'Eglise en élevant l'humanité.

Semaine Religieuse.

S. E. S. H.

ÇA ET LA

Le bureau des postes de Chicago compte 2,543 employés.

Le célèbre Phillip Armour, de Chicago, employe 12,000 personnes dans ses abattoirs et entrepôts de lard et de viande, et paye annuellement environ sept millions en salaires.

On va construire une ligne de tramways électriques entre St Louis, Mo., et Chicago, une distance de 250 milles. Le trajet, dit-on, se fera en deux heures et demie, soit 100 milles à l'heure.

M. H. Bourassa annonce en ces termes la cessation de publication de l'*Interprète* de Montebello:

"Je me décide donc à cesser la publication d'un journal auquel il m'est impossible aujourd'hui de consacrer le temps et le travail nécessaire pour atteindre le but qui a présidé à sa fondation.

H. BOURASSA."

L'hon. M. Daly a donné avis d'un bill qui a pour objet de donner de plus amples pouvoirs aux Territoires du Nord Ouest. En réalité, il a pour effet de les mettre, à peu de chose près, sur le même pied que les autres provinces. La législature des Territoires aura le pouvoir de fixer le nombre de ses représentants, de déterminer le nombre des comtés et leurs frontières, et le quorum de la Chambre. De plus, les députés seront élus pour quatre ans au lieu de trois, comme c'est le cas à présent. L'exécutif sera ainsi assimilé aux ministres des provinces. Actuellement, il cesse d'exister lorsque la législature est prorogée; à l'avenir, il restera en office au bon plaisir de la Couronne.

On s'occupe beaucoup des élections d'Ontario. M. Mowat en sortira-t-il victorieux, comme doivent le souhaiter, non seulement tous les Canadiens-français et tous les catholiques, mais tous les amis de la paix et de l'harmonie? Il ne paraît pas y avoir de doute raisonnable sur ce point. Vous êtes, peut-être, sous l'impression que la *Protestant Protective Association* va le mettre en danger. Il n'en est rien, d'après ce que me disent tous ceux qui connaissent bien l'opinion publique dans Ontario. Cette association enlèvera peut-être quelques partisans à M. Mowat, mais elle lui vaudra les votes d'un grand nombre de Canadiens-français et de catholiques qui, jusqu'ici, ont voté contre lui.

Si M. Mowat court un danger ce n'est pas de ce côté; c'est plutôt de la part des *Patrons of Industry*. Ceux-ci ne sont ni libéraux, ni conservateurs; ils ont un programme à eux, et dont quelques articles condamnent la politique de M. Mowat. C'est ainsi, par exemple, qu'ils veulent faire donner aux conseils municipaux la nomination de presque tous les officiers publics. Ce programme est populaire dans beaucoup d'endroits. Il se pourrait donc que cette association enlevât quelques sièges à M. Mowat. Mais, selon toutes

les apparences, il n'y a aucune probabilité qu'elle lui fasse perdre le pouvoir.

Mais si la majorité de M. Mowat est diminuée par les *Patrons of Industry*, ce sera le *Mane Tevel Fhares* du gouvernement d'Ottawa. Cela prouvera que cette association a de l'influence. Or, elle est absolument hostile à ce gouvernement. Presque tout son programme au fédéral est celui du parti libéral.—*L'Electeur*

La chambre allemande vient d'abolir le décret d'expulsion des Jésuites. Il y a eu à ce propos de très longs et de très vifs débats. La majorité des voix en faveur de cet acte de justice a été de vingt trois voix. C'est un beau triomphe. Le peuple allemand a compris que la Société de Jésus peut rendre de grands services au pays, même au point de vue matériel. La prospérité d'une nation est intimement liée à son éducation intellectuelle et morale, et les ordres religieux sont les premiers éducateurs du monde. Thiers lui-même, si peu suspect de *cléricisme*, plaçait l'enseignement congréganiste avant tout autre. Nous devons donc nous réjouir de ce qui arrive en Allemagne et nous devons surtout profiter de l'exemple que nous donnent les catholiques de là-bas. Depuis des années ils luttent avec un ensemble vraiment admirable pour la revendication d'un droit qu'ils viennent enfin de faire respecter. Quand on demande ce qui est juste et qu'on le demande avec énergie et persévérance, on finit toujours par l'obtenir.—*La Croix*.

Nous lisons dans le *Patriote* de Bay City, Michigan, ce qui suit: "A une heure avancée, samedi soir, Joseph Remillard, propriétaire d'une terre à "Boot Jack," au sud-est de Torch Lake, Michigan, s'est noyé dans un fossé le long du chemin. Il a été trouvé dimanche matin, la figure enfoncée dans la boue, et couvert d'eau. Son cheval, entortillé dans le harnais et la voiture, se trouvait dans le fossé à peu de distance de lui. La trace des roues montrait qu'il avait mené le cheval à côté du chemin et versé la voiture.

Un voisin, nommé Chadonais, a accompagné Remillard, de Lake Linden à la terre du premier, qui est située un peu plus près de Lake Linden que celle de Remillard. Voyant que Remillard était ivre, il offrit de le conduire chez lui, mais celui-ci le refusa et continua son chemin avec les résultats mentionnés.

Le défunt était un célibataire excentrique, âgé de près de 58 ans, et un athée avoué. Il nous est assuré par des personnes bien renseignées, que Remillard a blasphémé les noms de Dieu et Jésus-Christ de la façon la plus terrible et odieuse, avant de quitter Lake Linden pour se rendre chez lui. Il a défilé le bon Dieu de descendre et boire avec lui. Il a dit: "Jesus-Christ, you dirty.....you.....come down and show yourself." Une heure après il était mort. Même s'il n'y a aucune signification dans ce fait, il mérite d'être mentionné comme une coïncidence singulière.

Mgr LAFLECHE

Trois-Rivières, 22—Illuminations. feux d'artifice, procession aux flambeaux, joie et enthousiasme dans tous les cœurs, voilà Trois-Rivières ce soir. Le nom de Mgr Lafleche est dans toutes les bouches, la reconnaissance est dans tous les cœurs. Toutes les maisons sont décorées, des inscriptions annonçant le glorieux cinquantenaire couvrent les draperies qui se croisent dans toutes les rues.

Les membres du clergé présents à cette fête étaient au nombre de 200 au moins. Nous mentionnons d'abord Mgr Fabre, archevêque de Montréal; Mgr Duhamel, archevêque d'Ottawa; Mgr de Goesbriand, évêque de Burlington; Mgr Lorrain, évêque de Pontiac; Mgr Gravel, évêque de Nicolet; Mgr Blais, évêque de Rimouski; Mgr Moreau, évêque de Saint-Hyacinthe; Mgr Labrecque, évêque de Chicoutimi; Mgr McDonald, évêque de Charlottetown; Mgr O'Connor, évêque de Peterborough; Mgr LaRocque, évêque de Sherbrooke; Mgr Emard, évêque de Valleyfield; Mgr Decelles, coadjuteur de St-Hyacinthe; Mgr Marois, représentant de Son Eminence le cardinal Taschereau; Mgr Laflamme, recteur de l'Université Laval; M. l'abbé Colin, supérieur de Saint-Sulpice; Dom Antoine, abbé mitré des Trappistes de l'Abbaye d'Oka; le recteur de l'Université d'Ottawa; Mgr Têtu, Mgr Gagnon, Mgr Tanguay, Mgr Guay, Mgr Champoux.

CANADA

SWÉDIAC, N. B.

Comme le train de Moncton arrivait à Boutouche, une partie du pont s'écroula sous le poids de la locomotive. Le mécanicien, C. Leblanc, cria à ses hommes de sauter, et lui-même eut juste le temps de se mettre en lieu sûr. Heureusement, le pont ne s'était qu'effondré, et la locomotive resta en lieu sûr à quatre pieds de l'eau. On attribue cet accident au rouissage des pilotis par les vers. Il s'écoulera quelque temps avant la circulation des trains. Personne n'a été blessé.

OTTAWA

Une terrible affaire vient d'arriver dans un moulin de Gilmour et Hogson, sur la Gatineau. Un ouvrier du nom de Moïse Joanesse était descendu à réparer la turbine. Pendant qu'il était enfermé dans le caisson et occupé à travailler, quelqu'un ouvrit la conduite d'eau, et la roue se mit en mouvement, broyant le malheureux sur place. Comme la roue opérerait difficilement, on arrêta l'eau presque aussitôt, mais il était trop tard. On retira Joanesse dans un état affreux et il expira au bout de quelques minutes.

MONTREAL

Jeudi après-midi, le 17 courant, sans pompe, sans éclat, la Société Historique de Montréal, dont M. l'abbé Verrault est le président, a élevé un monument sur la rue des Enfants Trouvés, en arrière du marché Sainte Anne, à la mémoire des fondateurs de Ville-Marie. C'est un monolithe de 30 pieds de hauteur, pesant 34,000 livres.

A la base de ce monument, qui s'élève à peu de distance de l'endroit où se trouvait l'ancien fort Ville-Marie, on a déposé une copie de tous les journaux de la ville, quelques pièces de monnaie et un parchemin où étaient écrits ces mots: "Aux fondateurs de Ville-Marie, cet obélisque a été placé sur sa base jeudi, le 17 mai 1894, la veille du 252e anniversaire de la fondation de Montréal, en présence de M. l'abbé Verreault, président de la société, R. Bellemare, secrétaire; le juge Jetté, J. I. Vincent, J. D. Rolland, membres de la Société Historique de Montréal."

ST-SYLVESTRE

Dimanche, à St Sylvestre, dans les confins du rang Ste-Catherine, vers les cinq heures du soir, un vieillard de 60 ans, Charles Fréchette, quittait sans avertir personne, la maison de son beau-frère David Croteau, pour aller chercher les vaches. Quelle ne fut pas la surprise des gens de la

maison lorsque quelques heures plus tard ils le virent rentrer les habits en lambeaux, chancelant et le visage lacéré et couvert de sang! On se hâta d'aller chercher le Dr Ph. Dubé qui lui donna les soins voulus.

Voici la version du vieillard. Comme il longeait le bois, il s'est trouvé tout à coup en face d'un ours qui sans aucune cérémonie se mit à lui labourer la chair avec ses griffes. "Par trois ou quatre fois je me suis relevé, dit-il, mais comme l'ours jouissait du droit du plus fort, il me ramenait sous ses pattes énormes. Malgré mes cris, nul ne venait à mon secours et j'aurais été certainement dévoré sans mon petit chien qui à chaque fois se mettait à japper et à mordre l'animal sans relâche. Irrité, l'ours s'élançait sur lui pour le détruire, et pendant qu'ils luttaient je parvenais à m'échapper de quelques pas. Aussi c'est grâce à mon habillement d'étoffe et à mon chien si je vois encore le jour.

ETATS-UNIS

BROOKLYN

A Brooklyn, un incendie a détruit le magasin de porcelaine d'Orington Frères. Nos 38 et 40, avenue Flatbush. Pertes. \$100,000.

BUFFALO, N. Y.

La pute torrentielle qui tombe depuis trois jours a fait déborder la rivière et toute la partie sud de la ville est inondée. La police sauve les locataires des maisons en danger dans des embarcations.

NEW-YORK

Le Caliseum et le parc Washington ont été ravagés par le feu, le 16 courant, ainsi que plusieurs maisons d'habitations. 200 camions ont aussi été détruits et 50 chevaux ont péri dans les flammes. Les pertes, couvertes par les assurances, se montent à \$250,000.

PHILADELPHIE, Penn.

Une crue considérable des eaux de la rivière Susquehanna vient de se produire, à la suite de longues pluies. Vingt-cinq millions de pieds de bois ont été enlevés par l'eau des chantiers de Locknaven et de Linden.

Tous les ponts de chemin de fer sont en danger et sont maintenus en place par des wagons lourdement chargés que les compagnies y ont fait placer.

Partout les populations effrayées s'entourent vers les collines.

TOLEDO, O.

Cette partie de l'Ohio a été visitée le 17 dans l'après-midi par un épouvantable cyclone. Dix personnes ont trouvé la mort; six autres ont été blessées et nombre de propriétés ont été détruites. Cette section a été dévastée sur un rayon d'environ un quart de mille de largeur sur six ou sept de longueur.

Des tempêtes de vent ont aussi visité, Decatur, Alliana et plusieurs parties des Etats de l'Ouest. Les dommages sont considérables.

PROVIDENCE, R. I.

Mercredi soir, le 16 courant, le feu a détruit tous les grands chantiers de bois et de charbon de Pawtucket. Toutes les propriétés bordant la rivière, du pont de la rue Division jusqu'aux usines à gaz de la compagnie Pawtucket ont été réduites en cendres en quelques heures. Le feu a éclaté dans l'entrepôt de charbon Newell et s'est communiqué à la golette *Lapkins*; celle-ci, entraînée par le courant, a porté l'incendie dans l'entrepôt de charbon Pawtucket et, bientôt, la conflagration était générale. Les pertes sont estimées à \$416,000 et les assurances à \$325,000.

CHICAGO

On télégraphie que la plus forte tempête qui se soit vue depuis bien des années s'est abattue sur le lac Michigan. Huit bateaux ont été jetés à la côte, et des dommages considérables ont été causés à plusieurs navires et à leur cargaison. On rapporte qu'un schooner, le *Myrtle* s'est échoué à un demi mille environ du boulevard Michigan, et que six hommes ont été précipités dans le lac à la vue de centaines de personnes.

Une dépêche de Milwaukee annonce que la tempête a également fait de grands ravages dans cette ville. Des arbres furent jetés sur le trottoir, des enseignes renversées et des toitures enlevées par la violence du vent. Quatre bateaux dont les noms ne sont pas encore connus, ont fait naufrage entre South Milwaukee et Racine.

Un des bateaux qui a le plus souffert du désastre est le M. J. Cummings à bord duquel cinq hommes et une femme ont perdu la vie.

L'ouragan a causé des dommages considérables à West Bay City, à Port Huron et sur le lac Éric. A Détroit, les trains sont arrêtés et ne pourront circuler avant qu'on ait réparé les ponts. Dans cette ville, les pertes sont évaluées à \$10,000.

La protection de la Cottolene

La "N. K. Fairbank Company," de Chicago, a récemment intenté une poursuite, à la cour des Etats-Unis, contre W. L. Henry, de cette ville, au montant de \$5,000.00 de dommages, pour infraction à la marque de commerce "Cottolene." La "N. K. Fairbank Company" prétend qu'elle a inventé, préparé et mis sur le marché une nouvelle substance nutritive, se composant de l'huile de coton raffinée et une petite quantité de viande de bœuf, faisant une substance jaune pâle solide et une substance de graisse, ne donnant aucune odeur, et qui est appelé à remplacer le saindoux.

Pour indiquer la source d'où provient cette préparation, on lui a donné le nom de "Cottolene." Les principes nutritifs et sains de cette préparation la rend supérieure au saindoux et c'est pour cela qu'elle est devenue si populaire dans tout le pays. Ce produit et le nom de "Cottolene" sont actuellement connus par tout le monde, aussi bien du reste que la compagnie Fairbank, qui l'a mise sur le marché. La marque de commerce est ainsi décrite: "Trade mark for Oleaginous Food Substances, &c., consisting of a had or neck of a steer or other bovine partially enclosed by sprigs and branches of the cotton plant."

La compagnie Fairbank accusait W. L. Henry, de Macon, Ge, marchand de viandes fraîches et d'autres produits alimentaires, d'essayer de s'approprier illégalement les bénéfices du nom de "Cottolene" et de sa popularité, ce qu'il faisait en vendant des produits identiques, mais inférieurs quant à la qualité, sous le nom de "Cottolene," au détriment de la substance originale du même nom, causant ainsi des torts considérables à ses manufacturiers.

Les infractions à la marque de commerce de cette compagnie étaient devenues si fréquentes et les marchands vendaient tellement de ces sortes de produits inférieurs, que N. K. Fairbank a cru que c'était le moment de sévir; il le fera chaque fois qu'il découvrira fraude et infraction à la marque de commerce de la "N. K. Fairbank Company." *Telegram*, Macon Ge.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, District de St Hyacinthe

DANS LA COUR SUPÉRIEURE

No 274

Narcisse Quintal, et Joseph Edmond Quintal, tous deux commerçants, des cités et district de Montréal où ils font affaires comme tels en société, sous le nom de "N. Quintal & fils"

Demandeurs,

vs

Paul Beausoleil, et Amédée Beausoleil, tous deux ci-devant du township d'Acton, district de St Hyacinthe, et maintenant aux Etats-Unis d'Amérique, et Narcisse Laliberté, ci-devant de St Théodore d'Acton, et maintenant de lieux inconnus,

Défendeurs,

Il est ordonné aux Défendeurs Paul Beausoleil et Amédée Beausoleil et Narcisse Laliberté de comparaître dans les deux mois.

St Hyacinthe, 14 Mai 1894.

ROY & BEAUREGARD, P. C. S.

Piano

A vendre à sacrifice, un magnifique piano, (7½) presque neuf, s'adresser au bureau de LA TRIBUNE.

Réduction de 50 pour cent

Mme Nap. Langelier ayant décidé de se retirer du commerce le 1er mai prochain, vendra toutes ses marchandises de modes, pelletteries, etc à 50 pour cent de réduction. C'est le temps plus que jamais de profiter du bon marché.

Toutes les marchandises sont nouvelles et du dernier goût.

MME. N LANGELIER, Rue Cascades (vis-à-vis le Bloc J. Brodeur. St-Hyacinthe.)

ON DEMANDE

Des hommes actifs, sobres et dignes de confiance pour vendre notre ligne complète d'arbres fruitiers, patates de semence, etc. Quelques variétés sont contractées par nous. Commission ou salaire—payé chaque semaine—choix exclusif de territoire.—Echantillons gratuits—ne tardez pas. Demandez nos conditions

ALLEN NURSERY Co. Rochester, N. Y.

D. L. Dowd's Health Exerciser.—For Gentlemen, Ladies, Youths, athlete or invalid. Complete gymnasium; takes 6 in. floor room; new, scientific, durable, cheap. Indorsed by 100,000 physicians, lawyers, clergymen, and editors now using it. Illustrated circular, 40 engravings free. Scientific, Physical and Vocal Culture, 9 East 14th St., New-York.



CAN I OBTAIN A PATENT? For a prompt answer and an honest opinion, write to MUNN & CO., who have had nearly fifty years' experience in the patent business. Communications strictly confidential. A Handbook of Information concerning Patents and how to obtain them sent free. Also a catalogue of mechanical and scientific books sent free. Patents taken through Munn & Co. receive special notice in the *Scientific American*, and thus are brought widely before the public without cost to the inventor. This splendid paper, issued weekly, elegantly illustrated, has by far the largest circulation of any scientific work in the world. \$3 a year in advance. Single copies sent free. Building Edition, monthly, \$2.50 a year. Single copies, 25 cents. Every number contains beautiful plates, in colors, and photographs of new houses, with plans, enabling builders to show the latest designs and secure contracts. Address MUNN & CO., New York, 361 Broadway.

GRANDES AVANTAGES AU PRINTEMPS MADAME LOUIS GAGNON

Désirant se retirer d'affaires offre à ceux qui voudront en profiter un beau magasin avec un stock assorti à la demande de la place voyant la bonne apparence qu'il y a pour le printemps et tous les moyens pour attirer plus que jamais les pratiques vu le grand nombre de personnes employées aux grandes entreprises de M. Boas. Assurément qu'il y a de l'argent à faire pour celui qui sera capable de fournir au besoin. Elle vendra en gros en détail de n'importe quelle manière qui se présentera pour se débarrasser au plus tôt possible.

—HATEZ-VOUS—

A l'ancienne place, Rue Cascades. Dme LS. GAGNON.

TERRE A VENDRE

A un mille du village de La Patrie, Que., trois terres de 12½ arpents de large sur un mille de profondeur, dont 150 arpents en culture, chaque terre est bien bâtie. Le propriétaire, qui demeure aux Etats-Unis, vendra à des conditions très faciles

Adresser

Rév. M. GARIÉPY, Ptre, La Patrie.

ou TREFFLÉ LAMOTHE, Williamsville, Conn.

C. E. GAGNON

AVOCAT

Rue St Denis.—No. 5 ST-HYACINTHE.

FONTAINE, ST-JACQUES & FONTAINE

AVOCATS

Rue Girouard

Porte voisine de la Banque Jacques ST-HYACINTHE.

BLANCHET & BEAUREGARD

AVOCATS

Rue Girouard—No. S-T-H-Y-A-C-I-N-T-H-E.



Le Grand - Tronc.

ALLANT A RICHMOND.

	Express	Méle.	Passagers.	Express d' nuit
Montréal.....	A.M.A.	M.P.M.	P.M.	P.M.
St-Lambert.....	7 40	7 50	8 40	11 10
Belœil.....	8 07	8 40	9 05	11 35
St-Hilaire.....	8 35	9 41	9 37	12 20
St-Madeleine..	10 01	5 11
St-Hyacinthe..	9 03	10 28	10 03	12 55
St-Rosalie.....
Britannia Mills..	11 02	5 45
St-Liboire.....	11 15	1 20
Upton.....	9 2	11 30	10 28	1 28
Acton Vale.....	9 40	11 53	10 40	1 45
Durham.....	10 04	12 35	2 16
Richmond.....	10 15	4 00	11 40	3 07
Sherbrooke.....	11 20	5 42	12 25	3 54
Compton.....	11 45	6 38	12 54	4 22
Coaticook.....	11 59	7 11	1 10	4 37
Danville.....	12 05	2 55	5 23
Arthabaska.....	12 46	4 05	6 29
St-Julie.....	12 55	5 28	6 47
Québec.....	2 05	8 00	8 15

Le train local quitte Montréal le soir à 5.15 hrs. pour Saint Hyacinthe; il laisse Saint Hyacinthe le matin pour Montréal à 7.15 heures.

ALLANT A MONTREAL

	Express	Passager.	Passager. Local
Québec.....	P.M.	A.M.	A.M.
St-Julie.....	9 30	11 55	1 30
Arthabaska.....	11 45	1 37	1 20
Danville.....	1 05	2 30	6 02
Coaticook.....	2 08	3 17	6 30
Compton.....	3 13	3 26	6 58
Sherbrooke.....	3 30	3 30	7 15
Richmond.....	3 54	3 56	7 42
Durham.....	5 00	4 00	8 45
Acton Vale.....	5 22	4 22	9 10
Upton.....	5 46	4 46	9 40
St-Liboire.....	6 00	5 02	9 56
Britannia Mills..	5 09	10 03
St-Rosalie.....	10 10
St-Hyacinthe..	6 25	5 30	10 28
St-Madeleine..	10 46
St-Hilaire.....	6 53	6 05	11 02
Belœil.....	6 07	11 05
St-Lambert.....	7 25	6 40	11 45
Montréal.....	7 45	7 00	12 05

LE PACIFIQUE CANADIEN,

Les trains laissent St-Hyacinthe tous les jours excepté le dimanche.

7.40 A. M. Express de St Guillaume avec connections suivantes: A Farnham —pour Boston et tous les points de la Nouvelle-Angleterre; pour Cowansville &c. Montréal—A Montréal —pour Ottawa, Sault Ste-Marie, St-Paul, Minneapolis et tous les points des Etats de l'Ouest par la "S. O. O. Line."

8.50 P. M. Train Méle de St-Guillaume, faisant les connections suivantes: A Farnham—pour Newport, Manchester, Boston et tous les points de la Nouvelle-Angleterre, Sherbrooke, St-Jean N. B., Halifax, N. E., et tous les points des Provinces Maritimes, Bedford, Stanbridge, &c. A Montréal —pour Québec, Ottawa, Port Arthur, Winnipeg, Vancouver et tous les points de la côte du Pacifique, pour Toronto, Detroit, Chicago et tous les points des Etats de l'Ouest et du Sud.

11.10 A. M. Train Passager de Stanbridge, pour St-Guillaume et les Stations intermédiaires.

7.36 P. M. Trains passager de Stanbridge pour St-Guillaume et Stations intermédiaires.

Pour horaires (time tables), service des chars d'ortoirs et autres informations, s'adresser à n'importe quel agent du Chemin de fer du Pacifique Canadien.

Bureau des Billets à St-Hyacinthe.

A. PERRAULT,

AGENT de la Station;

Chemin de fer du Comté de

DRUMMOND

Entre St Hyacinthe et Nicolet.

	Pour l'Est.	Pour l'Ouest
St. Hyacinthe....	5.45 P.M.	10.00 A.M.
St. Rosalie.....	5.50	9.50
St. Hélène.....	6.18	9.21
Duncan.....	6.35	9.04
St Germain.....	6.47	8.52
Drummondville..	7.05	8.40
St Cyrille.....	7.19	8.25
Carmel.....	7.28	8.16
Blake.....	7.33	8.10
Mitchell.....	7.38	8.05
St Léonard.....	7.56	7.49
St. Monique.....	8.14	7.31
Nicolet.....	8.30	7.15

Les trains marchent tous les jours, le dimanche excepté.

AUX MARCHANDS.—Les plus riches commerçants doivent leur fortune à l'encre d'imprimerie.

AUX ANNONCEURS

Nous tenons à informer nos clients que la circulation de "LA TRIBUNE" est plus considérable que celle d'aucun autre journal publié dans le district de St-Hyacinthe.

PARLEMENT FEDERAL

CHAMBRE DES COMMUNES

Ottawa, 21.

M. Larivière demande la liste des personnes qui, au Manitoba, n'ont pas encore remboursé les prêts qui leur ont été faits vers 1876, pour grains de semence, etc., avec le montant dû par chacune d'elles et les intérêts réclamés jusqu'au 1er janvier 1894, sur chacun de ces montants.

Aussi, la liste et montants des hypothèques reçues comme sûreté collatérale de chaque emprunt, avec la description du terrain hypothéqué et le nom du propriétaire de ce terrain, ainsi que le nom de l'emprunteur, si c'est une autre personne.

Il explique que ces réclamations créent souvent des embarras aux propriétaires des terres qu'elles affectent et que ce serait un acte de justice que de leur en donner quittance, car ces terres ont souvent changé de propriétaires, et les propriétaires actuels n'ont jamais bénéficié des prêts faits en 1876.

M. Martin appuie la motion. L'hon. M. Daly fait remarquer qu'il serait injuste de faire remise des réclamations quand un bon nombre des débiteurs ont payé leur dette.

La motion est adoptée. M. Edgar propose "qu'il appert que la résolution suivante a été proposée le 16 juin 1893, par le premier ministre, le Très Honorable W. E. Gladstone, et a été adoptée à l'unanimité par la Chambre des Communes d'Angleterre, savoir:—

"Résolu,—Que cette Chambre a appris avec satisfaction que les deux Chambres du Congrès des Etats-Unis ont, par résolution, prié le président d'entamer, de temps à autre, suivant que des occasions favorables se présenteront, des négociations avec tout pays ayant ou pouvant avoir des relations diplomatiques avec les Etats-Unis dans le but de soumettre à un arbitrage et de régler pacifiquement par ce moyen tous différends ou conflits qui pourraient s'élever entre les deux gouvernements; et que cette Chambre, approuvant cordialement l'objet en vue, exprime l'espoir que le gouvernement de Sa Majesté donnera son entier support au gouvernement des Etats-Unis conformément à la résolution qui précède;—

"Qu'en conséquence, cette Chambre estime qu'il est du plus haut intérêt pour le Canada que les relations amicales, existant actuellement entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis, soient cultivées et maintenues, et qu'elle voit avec une suprême satisfaction les dispositions des deux pays pour amener le règlement pacifique, par voie d'arbitrage, de tous conflits ou différends qui pourraient s'élever entre eux, et qui ne pourraient être réglés par voie diplomatique."

M. Edgar dit qu'il n'a pas l'intention de poser en avocat de la paix universelle. Il se propose seulement d'examiner les relations de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis en ce qu'elles touchent aux intérêts du Canada. Il est bien d'opinion que toutes les difficultés internationales devraient être réglées au moyen d'un arbitrage et non au moyen d'une guerre sanglante où le vaincu n'est pas toujours celui qui avait la justice et le droit de son côté.

Quant aux difficultés qui peuvent survenir entre l'Angleterre et les Etats-Unis, le Canada a intérêt à prendre part à l'arbitrage qui les réglerait, parce que les Etats-Unis absorbent tout l'immense commerce de

\$247,000,000 que nous faisons avec l'étranger. Une très faible portion, environ \$30,000,000 vont en d'autres pays.

M. Dickey supporte la motion et Sir John Thompson en approuve le principe.

L'hon. M. Laurier fait un éloquent discours en faveur de la résolution, qui est adoptée à l'unanimité.

A six heures la séance est suspendue.



Fête des Artisans C. F. à Montréal

DIMANCHE 3 JUIN

A cette occasion, la Succursale de St Hyacinthe a organisé une grande excursion.

Un train spécial laissera la gare du Grand Tronc, à St Hyacinthe, dimanche, le 3 juin, à 7 hrs. a. m., arrivant à Montréal, à 8.30 hrs.

La procession à Montréal, commencera à 9 hrs. La messe à la Cathédrale sera à 11 hrs. Le départ de Montréal, pour revenir, est fixé à 6 hrs. p. m.

La société Philharmonique accompagnera les excursionnistes. Les billets sont bons pour partir la veille et revenir le lundi soir.

Prix du billet aller et retour, \$1.00 Enfants 50 cts.

On peut se procurer des billets chez MM. A. Charpentier, J. N. Lemieux et au bureau de LA TRIBUNE.

Les membres de la société des Artisans C. F. qui désirent prendre part à l'excursion, devront avoir l'insigne de la Société.

Achetez vos billets d'avance.

EN VILLE

AVIS à nos abonnés

Toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée de l'ancienne adresse.

Nouvelle entreprise

MM. Casavant frères ont obtenu la construction d'un nouvel orgue pour l'église de St Maurice, comté de Champlain.

Les industries de St Hyacinthe

D'après un calcul tout récent, sur 71 villes manufacturières du Canada, St Hyacinthe est la seule ville qui a produit trois fois le capital investi dans ses industries.

Nouveau magasin

M. E. H. René vient d'ouvrir, à l'encoignure des rues Cascades et St Hyacinthe, ancienne place de M. Dupont, épicerie, un très joli magasin très bien assorti en épicerie et liqueurs de choix.

Nouvelle gare

Il est rumeur que la Cie du Grand Tronc va reconstruire la gare qu'elle possède en cette ville.

La nouvelle gare sera très jolie, nous dit-on. Et ce ne serait pas sans besoin.

Puisse cette rumeur se confirmer avant longtemps.

Vente de propriétés

La vente des propriétés de la faille L. A. Choquet a eu lieu mardi. M. Eugène St Jacques, médecin, et pharmacien, s'est porté adjudicataire de la propriété située à l'encoignure des rues Cascades et Mondor pour le prix de \$6,425; la banque Jacques-Cartier a acquis l'autre propriété pour le prix de \$2,500, plus, pour chaque acquéreur, un montant de 3 1/2 % sur le prix d'achat, pour couvrir les frais.

Ordnations

Monseigneur l'Evêque de St Hyacinthe a conféré samedi dernier, dans la chapelle de l'Evêché, l'Ordre du Sous-Diaconat au Frère François Bourgeois, en religion Frère Paul, de l'Ordre de Cîteaux.

Dimanche dernier, 20 courant, Monseigneur l'Evêque de Druzipara

a conféré, dans l'église de Ste Brigitte d'Iberville, la Prêtrise à M. P. A. Lafont, professeur au Séminaire de St Hyacinthe.

M. P. Hamel, professeur au Petit Séminaire de Marieville, a reçu, samedi dernier, dans la Cathédrale de Montréal, l'onction sacerdotale des mains de Mgr l'Archevêque de Montréal. A la même messe, MM. H. Belisle, L. R. Poulin et P. Fournier, tous trois du diocèse, ont reçu les deux premiers, les Ordres Moindres, et le troisième, la Tonsure.

M. L. J. Loiseau, du diocèse, a reçu samedi dernier, dans la Basilique de Québec, les Ordres Moindres des mains de Monseigneur M. J. Labrecque, Evêque de Chicoutimi.

Pour Fournitures de Fromagerie, allez chez

C. ROULEAU, St Hyacinthe.

Compagnie d'assurance

On nous informe que la Compagnie d'Assurance sur la vie *Le Sun* va établir en cette ville une maison d'affaire. M. J. U. Vaudry de Québec, en serait le gérant.

Achat de propriété

M. L. A. Choquet a acheté de la banque Jacques-Cartier la propriété acquise de cette dernière de la faille L. A. Choquet & Cie. Le prix d'acquisition a été de 2,550.

Fête Dieu

La célébration de cette fête remise au dimanche sera faite avec grande pompe à l'église cathédrale, dimanche. Si la température le permet il y aura procession dans diverses rues de la ville.

Aux fromagers

Les fromagers trouveront tous les articles servant à la fabrication du fromage à très bonnes conditions chez

BROUSSEAU & BERGERON.

Accident

M. Michel Bonin, employé à *L'Union*, s'est fait écraser le pied droit dans une presse à job *Liberty*. Un des doigts a été coupé complètement et deux autres ont été écrasés.

La blessure, quoique très douloureuse, n'est pas grave.

Faille Miclette

Mercredi, a eu lieu la vente de la propriété de M. Joseph Miclette, faille, située sur la rue Concorde. M. Henri Charbonnel, contre-maître chez MM. Duclos & Payan, s'en est porté acquéreur pour la somme de \$2,400.

Conférence

Nous voyons avec plaisir par les journaux de Montréal, que M. Eug. St Jacques, étudiant en médecine, fils du Dr Eug. St Jacques de cette ville, a donné ces jours derniers, au Cercle Ville-Marie, une conférence sur *le cerveau et l'intelligence* qui lui a mérité les applaudissements et les éloges de tous ceux qui ont eu l'avantage de l'entendre.

Magasin Bazar

Toutes les marchandises seront vendues strictement à un seul prix et au prix du gros.

Venez vérifier nos prix avant d'acheter ailleurs.

Département du gros: EUSÈBE MORIN.

Département du détail: HENRI SICOTTE.

Miel

Miel pur, qualité supérieure, à vendre au monastère du Précieux-Sang.

Allez chez Brousseau et Bergeron pour avoir les plus belles étoffes à robes et les indiennes etc.

Froid aux pieds

Les personnes qui souffrent du froid aux pieds feront bien de lire dans une autre colonne l'annonce concernant les Semelles Electro-Magnétiques du Dr Bridgman.

Magasin à louer

Dans le Bloc Brodeur, rue Cascades.

S'adresser à Jos. BRODEUR, Marchand.

On demande

Le soussigné a besoin de 20 hommes capables de travailler à la brique.—Salaire \$20 par mois et plus suivant les capacités et la pension.

Adresse T. DESMARAIS, Laprésentation.

Le plus grand choix de tapis et prélatris de la ville est chez

BROUSSEAU & BERGERON.

A vendre

A vendre à de bonnes conditions un Piano "Weber & Co" (upright) n'ayant servi que peu de temps.

S'adresser à LA TRIBUNE.

Dr Bridgman

Nous conseillons aux personnes qui souffrent de douleurs rhumatismales de porter les Semelles Electro-Magnétiques du Dr Bridgman.—Voyez l'annonce dans une autre colonne.

Magasin Bazar

Toutes nos marchandises seront vendues au prix du gros et strictement un seul prix.

Département du gros: EUSÈBE MORIN.

Département du détail: HENRI SICOTTE.

A louer

Au Village de la Providence, une maison sur la rue Principale, (voisin de M. Sicotte, Shérif) contenant 8 appartements. Grande cour, glacière, écuries, remises etc.

De plus trois autres magnifiques logements de 7 appartements.

S'adresser à Jos. DAIGNAULT, Providence.

On demande

Pour cette ville et les alentours un agent actif pour représenter et prendre une agence pour notre KOALINE FUEL SAVER AND FUMIGATOR. Un article de confiance. Bors profits; Les manufacturiers, les hôteliers, et les maisons privées emploient ce composé. Adressez avec des estampilles à, THE KOALINE FUEL Co., Windsor, Ont.

Bonne santé

Vous ne pouvez jouir d'une bonne santé si vos pieds sont froids. Les Semelles Electro-Magnétiques du Dr Bridgman tiennent les pieds secs et chauds.

Magasin Bazar

En gros et en détail.—Les marchandises canadiennes étant achetées directement des manufacturiers et les importations étant faites directement et pour argent comptant, le magasin Bazar est en état de vendre à des prix excessivement bas.

Département du gros: EUSÈBE MORIN.

Département du détail: HENRI SICOTTE.

NOUVELLES DIVERSES

Il est question, parmi les Zouaves, de faire consacrer une des chapelles de la Cathédrale de Montréal en souvenir de leur campagne à Rome. Le coût serait de \$2,000 environ.

Pendant les quatorze premières semaines de 1894, la moyenne des arrivages d'animaux de boucherie à Chicago, a été de 53,500 bêtes à cornes, 150,000 porcs et 60,500 moutons par semaine.

Londres, 21.—Sir William Harcourt est d'opinion que la dissolution des Chambres aura lieu prochainement et que des élections générales se feront en juillet. La faible majorité qui soutient le gouvernement de Roseberry peut lui manquer d'un jour à l'autre.

Jusqu'à présent les savants, tout en admettant que l'eau a été la cause principale de l'éboulement de Saint Alban, diffèrent plus ou moins dans l'explication détaillée du phénomène.

Une découverte que l'on vient de faire à un mille et demi environ en haut de la chute à Gurrie maintenant disparue modifiera peut-être encore ces opinions diverses.

Un cultivateur de Saint Alban, dit qu'à cet endroit, au beau milieu d'une forêt, les arbres ont disparu sur une superficie de plusieurs centaines de pied, un abîme s'est creusé, au fond duquel mugit un torrent impétueux.

On se demande si un lac souterrain qui se serait formé à cet endroit, et dont les eaux se seraient frayé un

passage jusqu'à la rivière entre les couches d'argile et de sable, n'aurait pas été la cause principale du désastre?

—Mœurs chinoises: Un enfant de trois ans est déferé aux tribunaux chinois sous l'accusation d'assassinat. On l'avait trouvé tenant en main une paire de ciseaux à côté du cadavre d'un enfant de sept ans, et la famille de la victime demande que le coupable soit condamné à la peine capitale. En attendant l'arrêt, le bébé a été enfermé dans une cage et enchaîné. Il porte le costume de la prison.

On exécute en ce moment à Moscou des fouilles importantes pour retrouver la bibliothèque d'Ivan le Terrible, enfouie dans les souterrains du Kremlin en 1570, lors de l'invasion des Tartares de Crimée. Cette bibliothèque contenait, dit-on, des manuscrits grecs et latins très précieux, ayant passé des mains des empereurs de Byzance en celles des tzars. La découverte de ce trésor entraînerait, assure-t-on, une véritable révolution dans les sciences historiques.

Rome, 21.—Dans le consistoire secret tenu vendredi, les prélats suivants ont été créés cardinaux: Mgr Sancho y Pervas, archevêque de Valence en Espagne; Mgr Ferrari, archevêque de Milan; Mgr Loampa, archevêque de Bologne; Mgr Mauri, archevêque de Ferrare; Mgr Sogna, assesseur du saint office et cousin du pape; le père Steinhuber, le célèbre jésuite allemand.

Léon XIII qui paraissait être en excellente santé, a prononcé une allocution confirmant l'élection de Mgr Benham Bonni comme patriarche d'Antioche.

Barcelone, 21.—Les anarchistes Cadina, Cirezuela, Segas, Bimat, Vilabrua et Mirra, condamnés à mort pour complicité avec Pallas dans l'assassinat du général Martinez de Campos, ont été fusillés ce matin à 4 heures.

En approchant du lieu de l'exécution, quelques-uns des condamnés se mirent à répéter: "Vive l'anarchie! Camarades, vengez-nous!"

La première volée fut fatale à quatre des condamnés. Segas et Codina, tombèrent comme les autres, mais étaient encore vivants. Deux soldats reçurent ordre de les achever d'une balle dans la tête, ce qui fut fait sur le champ.

Il y avait peu de curieux, bien que l'exécution fût publique.

Le Paris Canada nous apprend que plusieurs œuvres qui font grand honneur aux artistes canadiens figurent au Salon des Champs-Élysées.

M. Saint Charles expose une jeune femme occupée à dessiner d'une grâce et d'une délicatesse infinies.

M. Henri Beau, une fort belle peinture, *les Noces de Cana*.

M. Suzor-Côté, des dessins pleins d'esprit.

M. Philippe Hébert, deux statues d'une grande allure, le chevalier de Lévis et Sallaberry.

Au Champ de Mars, les paysages de la Camargue, et la charge de cavalerie d'un grand artiste bien connu au Canada, M. Praniskoff, qui a épousé une Canadienne, Mlle Languedoc, sont des merveilles d'un charme pénétrant.

E. F. CODERRE
 PEINTRE, TAPISSIER
 ET DÉCORATEUR,
 10, RUE WILLIAM
 ST-HYACINTHE.
 Exécution prompte et prix modérés
 Ouvriers de première classe et
 matériaux de qualité supérieure.

CHAUSSURES
JOS. MORIN,
 No 104 RUE CASCADES,
 Coin de la Rue St-Denis,
 ST-HYACINTHE.
 ASSORTIMENT DE CHAUSSURES,
 pour Hommes, Femmes et Enfants,
 dans toutes les ligues.
PRIX TRÈS BAS
 Aussi : Assortiment complet de Valises,
 Sacs de Voyage, Etc.
 EN GROS ET EN DETAIL.
 Venez et vous serez bien servis.
JOS MORIN,
 Marchand de Chaussures.

PRINTERS' IN
 A JOURNAL FOR ADVERTISERS.
 Is issued on the first and fifteenth days of each
 month, and is the representative journal—the trade
 journal of American advertisers. It indicates to the
 inexperienced advertiser how, when, and where he
 should advertise; how to write an advertisement; how
 to display one; what newspapers to use; how much
 money to expend—in fact, discusses on every point
 that admits of profitable discussion. Advertising is
 an art practised by many but understood by few. The
 conductors of PRINTERS' INK understand it, and
 their advice is based on an experience of more than
 twenty-five years in placing advertising contracts for
 many of the largest and most successful advertisers.
 A year's subscription costs but One Dollar: sample
 copies free. Address:—
Geo. P. Rowell & Co.,
 Newspaper Advertising Bureau,
 10 Spruce St., New York.

J. FOURNIER
 Huissier Cour Supérieure,
 Pour les Districts de St-Hyacinthe
 et Bedford.
 Magenta (L'Ange-Gardien) Que
 j. a. c.

AFFICHES
 A VENDRE À CE BUREAU
 (PRIX - 5 CTS.)
 Maison à louer—
 Maison à vendre—
 Magasin à louer—
 Bureau à louer—
 —Chambre à louer
 —Boutique à louer
 —Terrain à vendre
 Terrain à louer—
 Maison de pension—
 Pas de crédit—
 Un seul prix—

P. A. LEFEBVRE
 MARCHAND-TAILLEUR
 86, RUE CASCADES, 86
 ST. HYACINTHE.

Grand assortiment de hardes, tantes
 pour hommes et enfants
 Habillements faits à ordre sous le
 plus court délai.
 Aux plus bas prix
 Satisfaction garantie.

Aussi : CHEMISES, COLS, COLLETS,
 GANTS, MOUCHOIRS, etc.
P. A. LEFEBVRE.

AUX MARCHANDS.—Même les
 plus petites annonces, quand elles
 sont préparées avec soin, rappor-
 tent aux annonceurs de bons
 bénéfices.

LE MAGASIN DU BON MARCHÉ !
En Gros et en Detail
JOSEPH BRODEUR,
 Nos. 27, 29, 33, 35 et 43, Rue Cascades
 SAINT-HYACINTHE

FLEUR, GRAINS, SON, GRU, MOULÉE, ETC., ETC.	EPICERIES, PROVISIONS, THÉS, SUCRES, MELASSES, GRAISSE. ETC., ETC.	MARCHANDISES SECHES, TAPIS EN LAINE, TAPESTRY, COTONS et INDIENNES à la livre ETC., ETC.
--	---	--

Au plus Bas Prix.
 DÉPARTEMENT DE GROS Nos. 27, 29, & 33 DETAIL 35, 43, RUE CASCADES
 Agent pour la célèbre Farine forte à Boulanger.
 The Lake of the Woods Milling Co, Kewatin.
 Les Commerçants sont spécialement invités à venir visiter les
 Marchandises de Toutes Sortes. Cotons et Indiennes à la livre que nous
 recevons chaque semaine des Etats-Unis.
 N. B. :— Argenteries données en cadeaux aux acheteurs.
 Boite, B. P. 160. Téléphone, 118.

JOSEPH BRODEUR

Orgue de salon à vendre
 Un magnifique orgue de salon,
 presque neuf, en parfaite condition.
 Avantage superbe pour celui qui
 en aurait besoin.
 S'adresser à ce bureau.


TERRE A VENDRE
 Dans le comté de Ditton, à 15 ar-
 pents du Village de La Patrie, une
 terre 5 arpents sur 30 dont 12 ar-
 pents en culture.
 La propriétaire étant seule et ne
 pouvant exploiter cette propriété la
 vendra à bien bon marché et à bon-
 nes conditions.
 Adresser
 MME J. B. LACAS,
 Danielsonville, Conn.

Paquette et Godbout
 MENUISIERS-ENTREPRENEURS
 Coin des rues William et St-Casimir, St-Hyacinth
 Manufacturiers de
 Portes, Chassis, Jalousies et moulures de
 toutes sortes.
 Découpage et tournage exécuté
 promptement.
 SPECIALITÉ:—Intérieurs d'Eglises, Col
 lèges, etc.

C. ROULEAU
 GRAINS & FARINES
ROUCHARBON-
 HUILE DE CHARBON
 (En Gros.)
U
 COTONS A FROMAGE
 ET
A Articles nécessaires aux fromagers.
U 5 Rue LAFRAMBOIS
 St-Hyacinthe'

ROBERGE & PICARD
 Menuisiers Entrepreneurs
 INFORMENT le public qu'ils ont
 ouvert une BOUTIQUE de
 —MENUISERIE—
 RUE BOURDAGES
 ST HYACINTHE
 Près du chemin de fer du Grand
 Tronc, où ils sont prêts à entrepren-
 dre toutes sortes d'ouvrages de me-
 nuiserie, ainsi que
 Portes, Chassis, Jalousies, etc.
 Cet établissement est muni d'un
 séchoir et monté d'outils perfection-
 nés.
 Tout ouvrage fait sous le plus
 court délai, à des prix modérés.
 H. ROBERGE.
 L. PICARD

RHEUMATISM POSITIVELY CURED
 Also Gout, Sciatica, Neuralgia, Paralysis, Numbness, Blood
 Disorders and other constitutional disabilities resulting from
 Excess, Impaired Circulation and sluggish Liver, by wearing
DR. BRIDGMAN'S Full-power ELECTRO-
MAGNETIC RING, which is a quick and pos-
 itive antidote for these
 painful maladies as thou-
 sand testify. Price \$1.00,
 highly nickel-plated, for \$1.50
 for gold-plated. It makes
 a handsome finger ring.
 Made in all sizes.



Effet merveilleux du magnétisme!
 LES JONCS ELECTRO-MAGNÉTIQUES DU
 DR BRIDGMAN
 guérissent promptement et positive-
 ment le *Rhumatisme*, la *Néuralgie*
 et toutes les maladies nerveuses.
 Prix par la maille :
 Fini en nickel.... \$1.00
 Fini en or..... 2.50
 En vente au bureau de ce
 journal.

M. O. DAVID & Cie
Marchands
Tailleurs
 Place du Marché,
 ST-HYACINTHE

HARDES FAITES
 Pour Hommes et Jeunes Gens
 EN GRANDE VARIÉTÉ
 Habillements sur commande à
 24 heures d'avis.

DRAPS, TWEED,
ET SERGES
De Première Qualité.
 CHEMISES, COLS,
 COLLETS, CORPS,
 CALECONS. &c.

St-Hyacinthe Illustré.
 Historique de St-Hyacinthe
 (Français et Anglais)
 Contenant plus de 100 Gravures
 EN LITHOGRAPHIE
 Des Edifices Publics, Religieux,
 Manufacturiers, Etc., de St-Hyacinthe.
PRIX 25 Cts.
 En vente seulement au Bureau de
 CE JOURNAL

TEINTURERIE
 ANGLO - AMERICAINE
 DE MONTREAL.
 VETEMENTS DE TOUTES SORTES
 teints, teints et réparés avec soin.
 ROBES DE DAMES nettoyées ou tein-
 tes sans être défilées.
 PLUMES D'AUTRICHE FRISÉES,
 parées et teintes dans n'importe quel
 couleur.
 EFFETS DE MAISON, tels que Tap-
 is, Pianos, Tapis de Table, Rideaux Etc., et
 tous dans les couleurs le plus à la mo-
 d.
A. DENIS,
 Agent à St-Hyacinthe

Lors de votre
 prochaine visite à
 MONTREAL,
 n'oubliez pas que l'as-
 sortiment le plus
 complet de
Chemises, cols,
collets, etc.
 se trouve chez
ALBERT DEMERS,
 338 RUE ST-JACQUES,
 MONTREAL,
 Entre la gare et la rue McGill.

Lettres et Numéros
 EN PORCELAINE
 DE TOUTE GRANDEUR
 Depuis 1 pouce à 14 pouces.

Les Enseignes et Numéros en lettres
 émaillées sont les plus durables et ne sont
 pas affectés par le froid ou la chaleur.
 Pour les prix, s'adresser à l'agence pour
 St-Hyacinthe au bureau de La Tribune

LA SEULE LIGNE
 DIRECTE POUR LA FRANCE
 Compagnie Centrale Transatlantique,
 ENTRE NEW-YORK ET LE HAVRE.

Les vapeurs de cette Compagnie, qu'
 ont d'une grande vitesse, partiront tou-
 es samedis de New-York pour le Havre de
 jetée No. 2 de la Rivière du Nord, au
 coin de la rue Morton.
 Les Billets seront vendus de St-Hyacinthe
 au Havre ou à Paris y compris chemins de
 fer ou autrement, au gré des voyageurs.
 Pour informations ou Billets de passag.
 et le transport des marchandises,
 S'adresser à **M. A. CONNELL**
 Rue Girouard, St-Hyacinthe

Cour a Bois et a Charbon
L. A. PLANTE
 30 Rue CONCORDE, ST-HYACINTHE.
 Bois de chauffage de toutes es.
 Sciage et transport gratuits.

CHARBON
 De toutes sortes au plus bas prix.
 —Le public est invité à
 venir voir mes prix.
L. A. PLANTE.
 à 1-1-95.

350 canistres lait, à toutes
grandeurs au prix du gros
chez
JOSEPH LEDUC
 Ferblantier, Plombier et Couvreur
 A SA NOUVELLE BOUTIQUE NO 19
 RUE ST SIMON.
 Canistres à lait, et ferblanteries de
 toutes sortes.
 SPÉCIALITÉ:
 Couvertures en Ardoises,
 Tôle, Bardeau Métallique,
 Corniches et Moulures.
JOSEPH LEDUC.
 No 19 rue ST-SIMON, ST-Hyacinthe.


Les Orgues
C. W. Cornwall & Co
 SONT LES MEILLEURS,
 LES PLUS BEAUX,
 LES PLUS RICHES
 Et cependant les moins coûteux.
 A. MARCOUX
 Agent,
 ST-HYACINTHE

NOUVELLE BOUTIQUE
H. N. BERNIER,
Plombier,
 Et poseur d'appareils de Chau-
 fage, d'Eclairage, de Bains.
 Cabinets d'aisance, Eviers (Sinks) etc., d'a-
 près les systèmes les plus perfectionnés.
 TOUJOURS EN MAINS
Tuyaux en grès,
 Agrès de Fromageries, de Puits Artesiens
TUYAUX, POMPES et VALVES
 De toutes sortes.
 RUE ST-ANTOINE,
 vis-a-vis le Marché
St-Hyacinthe.

LA COMPAGNIE
d'Eau Minerale
 DE ST-HYACINTHE.
 PROPRIÉTAIRE DU CÉLÈBRE
PHILUDOR
 ET MANUFACTURIÈRE DE
 SODAS, GINGER ALE,
 ROOT BEER, GINGER BEER,
 CIDRE CHAMPAGNE, &c.
 a-t-j-n-o

BOITES D'ALARME!
 2. Station des Pompes, rue Cascades.
 3. Ottawa Hotel, coin des rues St-Antoine
 et St-Simon.
 4. Coin des rues Cascades et St-Joseph.
 5. Coin des rues William et St-Pascal.
 6. Séminaire de St-Hyacinthe.
 7. Manufacture de Chaussures de Ls Coté
 & frère.
 8. Dépôt du Chemin de fer Grand-Tronc
 9. L'Aqueduc de St-Hyacinthe.
 12. Coin des rues Bourdages et Notre-Da-
 me.
 13. Coin des rues Girouard et Désaulniers
 14. Coin des rues Girouard et Després.
 15. Coin des rues Concorde et St-Louis
 16. Tannerie de Moseley.
 17. Coin des rues Concorde et St-Antoine'

A VENDRE
 A St Judes, Que. comté de Saint-
 Hyacinthe, 1 moulin à scie, à bar-
 deau, à lattes et à déclin, un moulin
 à farine possédant 3 moulanges de
 4 1/2 pds, en pierre française, 1 Smut
 Eureka, 2 bluteaux, roues à l'eau
 Taylor, etc.
 Le tout est en parfait ordre, ayant
 été renouvelé à neuf depuis 2 ans.
 7 paroisses apportent une bonne
 clientèle aux moulins.
 Conditions faciles,
 S'adresser à
VICTOR MIGNAULT,
 St Judes, Que.
AUX MARCHANDS—Il est
 reconnu que les annonces dans
 les journaux, sont indispensables
 à la prospérité dans les affaires.